



POLICIERS MUNICIPAUX EN COLERE

Il y a le feu dans nos rangs, nous ne garderons pas la flamme !

Madame FAURE a mené des « négociations » avec les organisations syndicales représentatives des Policiers Municipaux en vue de réformer leur régime indemnitaire.

Résultat ? Une mascarade !!!

La mise en œuvre d'un Beauvau de la Police Municipale censé ouvrir le débat sur l'évolution des prérogatives des policiers municipaux et, surtout, sur une réforme de leur retraite, mesure tant attendue par l'ensemble de nos collègues, **est une supercherie de plus !** Les échanges tournent autour d'une évolution des compétences sans que ne soit réellement abordée celle du volet social.

Les revendications de la Profession n'ont pas changé ! Nous demandons l'obtention d'un statut particulier comprenant :

- > L'intégration des primes dans le calcul de la retraite
- > Le passage à la catégorie B pour l'ensemble de la catégorie C, passage au A pour les B et passage en A+ pour les A.
- > La reconnaissance de la catégorie active pour l'ensemble des Policiers Municipaux.
- > L'augmentation de l'ISMF, obligatoire et non fractionnable.
- > La bonification spéciale des fonctionnaires de Police.

Associée au mouvement national des Policiers Municipaux en colère, l'intersyndicale de la Police Municipale de Strasbourg a déposé un préavis de grève le mercredi 26 juin 2024 de 05h00 à 22h30, jour du passage de la flamme olympique.

PAS DE NOUVELLES PREROGATIVES SANS VOLET

SOCIAL !



L'intersyndicale de la Police Municipale de Strasbourg Cfdt - Cftc - Cgt - FA-FPT - FO - UNSA

Contact Presse : PARRE Thiebault 06.29.79.64.50